



LE 16

Edition spéciale espaces verts - été 2017

La lettre des quartiers

Le 16e, un arrondissement vert !



ENTRETIEN AVEC PAUL GUILLOU, CHEF DE LA DIVISION DES ESPACES VERTS DU 16E

Pouvez-vous nous expliquer votre mission ?

Notre rôle est d'assurer quotidiennement l'entretien et l'accueil du public dans les jardins du 16ème arrondissement. Pour mener à bien cette mission, la division s'appuie sur le professionnalisme et l'implication permanente des équipes de jardiniers et d'entretien d'espace qui sont réparties sur l'intégralité de l'arrondissement. Chaque jour, les agents réalisent les ouvertures, le nettoyage et l'entretien horticole des 36 jardins.

Quelles sont les « tendances » en matière de végétalisation ?

Les tendances en matière de végétalisation consistent à faire rentrer la nature dans la Ville. Pour la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, cela se décline en trois grands objectifs pour 2020 :

- La création de 30 hectares de nouveaux espaces verts.
- La plantation de 20 000 arbres supplémentaires dans Paris. Issus de cet objectif, plusieurs projets de création de vergers pédagogiques ont vu le jour dans les écoles du 16ème.
- La création de 100ha de toitures et de façades végétalisées.

Quels sont les projets à venir ?

De nombreux projets sont en cours de réalisation dans l'arrondissement, le but étant d'accompagner au mieux les usages constatés dans les jardins. Voici quelques exemples :

Mi juin 2017, la rénovation de l'aire de jeux du square Rodin sera achevée. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité d'accueil dans le jardin en offrant aux enfants une plus grande diversité de jeux.

Mi juillet 2017, le parc St Péline accueillera un nouveau jardin partagé. L'association « NOUR » animera cet espace convivial où le partage et la pédagogie seront au cœur du projet.

Fin Septembre 2017, des travaux seront engagés sur le square Lamartine pour réaliser un réaménagement de la partie centrale afin de revaloriser cet espace.

Quelles sont les propositions mises en place pour développer la participation citoyenne dans ce domaine ?

Afin de développer la participation citoyenne, plusieurs outils ont été mis à disposition des parisiens :

- Le permis de végétaliser qui offre aux riverains la possibilité de végétaliser l'espace public. Fin 2016, 1200 permis ont été dénombrés dans la capitale.
- Le budget participatif qui est un levier très important puisqu'il permet d'orienter 5% du budget d'investissement de la Ville. De nombreux projets de végétalisation sur le 16ème arrondissement seront proposés au vote en septembre
- Les parisculteurs qui sont des appels à projets pour offrir la possibilité de cultiver des surfaces. En 2016, le 1er appel à projet a sélectionné 33 lauréats pour une surface de 5.5hectares.

Eau de Paris présente

LES PARISCULTEURS

Des projets pour végétaliser et cultiver Paris

Exposition au Pavillon de l'eau
Du 5 avril au 6 octobre 2017

Du lundi au vendredi
10h00 - 18h00

Entrée libre
77, avenue de Versailles - Paris 16e
www.eaudeparis.fr

L'eau. Un service public

MAIRIE DE PARIS

PARIS



LES PARCS ET JARDINS EMBLÉMATIQUES DE NOS QUARTIERS

DAUPHINE Square Jan Doornik

Le square, d'une superficie de 6 740 m² a été créé en 1992 boulevard Flandrin sur la couverture d'une portion de la ligne du RER C. Cette voie correspondait à une partie de l'ancienne ligne de la Petite Ceinture. Elle est le rendez-vous des enfants des immeubles avoisinants, qui y retrouvent leurs camarades dans l'aire de jeux ainsi que des nombreuses personnes qui viennent y déjeuner dès les beaux jours. Des éléments de fitness en libre service ont été financés par le conseil de quartier.

SERVICES



+ 2 jeux de babyfoot à votre disposition dans le square !



MUETTE NORD Jardin du Ranelagh

Situé en bordure de l'avenue du Ranelagh et d'une superficie de 60 500 m² le jardin est un vestige du parc de la Muette. De forme triangulaire, il est bordé à l'ouest par le musée Marmottan. Il abrite des marronniers plus que centenaires, frênes, hêtres et deux arbres remarquables dont un noisetier de Byzance ou Virgilier, de 18 mètres de hauteur, planté en 1909.

SERVICES



+ Des animations l'été dans le cadre de «kiosques en fête». Programme sur paris.fr



AUTEUIL NORD La petite ceinture

La petite ceinture du 16e est une portion de 1,2 km de l'ancien tracé ferroviaire qui reliait les gares parisiennes. La destruction du viaduc d'Auteuil en 1962, brise la continuité du tracé, mais les voyageurs continuent à l'emprunter jusque dans les années 80, entre Pont Cardinet et Porte d'Auteuil. La voie, désaffectée en 1993, a été reconquise par la faune et la flore. Son aménagement en promenade a fait l'objet de chantiers d'insertion, spécialisés dans la préservation de la biodiversité, et en a fait un formidable couloir écologique pour les plantes et les animaux.

+ c'est l'association «Espace» qui est chargée de l'entretien du site



LES PARCS ET JARDINS EMBLÉMATIQUES DE NOS QUARTIERS

CHAILLOT Le square Galliera

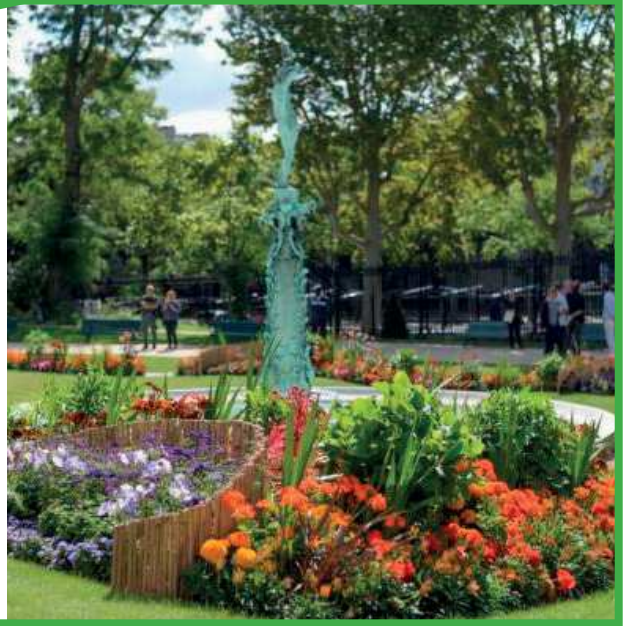
D'une superficie de 5 804 m², ce jardin aux abords du Palais Galliera nous invite à la détente. Au centre de la pelouse on découvre la fontaine d'Avril, une sculpture de déesse nue portée par une colonne à trois faces (sculptée par Pierre Roche en 1906).

Ce square a été donné à la Ville de Paris par la duchesse de Galliera, Maria Brignole-Sale De Ferrari en 1878. Il s'ouvre sur le palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson.

SERVICES



+ Le square Galliera reçoit régulièrement des prix pour la qualité de ses massifs floraux



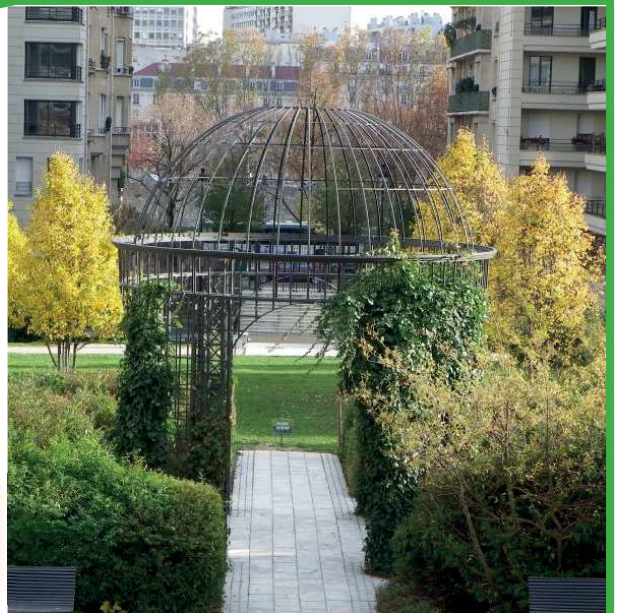
MUETTE SUD Le parc de Passy

Le parc de Passy a été ouvert en 2004. D'une superficie de 1,3 hectares, ce parc est en pente et descend la colline de Passy jusqu'au bord de la Seine. Sa structure principale est une grande allée d'arches fleuries, avec au centre une pelouse. Le jardin des haies et le jardin des fougères agrémentent l'ensemble. L'aire de jeux de 200m² regroupe des structures sur un sol souple pour les enfants de moins de 14 ans. De nombreux bancs permettent aux parents de les surveiller.

SERVICES



+ Cet espace vert est labellisé pour sa gestion écologique



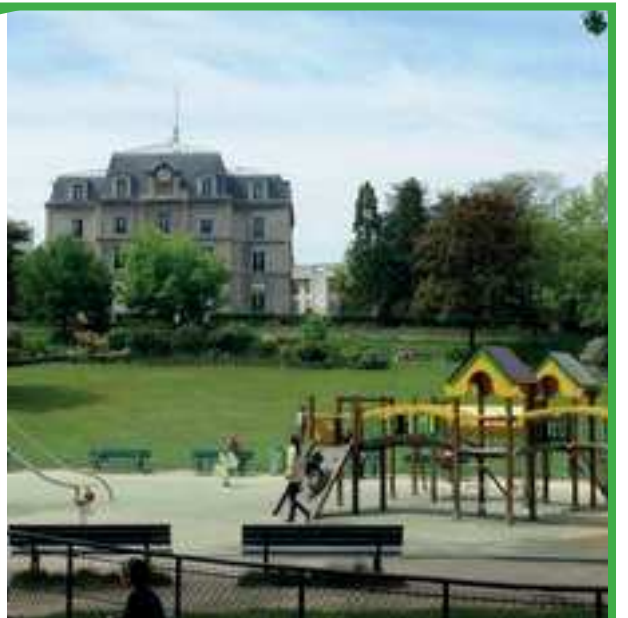
AUTEUIL SUD Le parc Sainte Périne

Ce très beau parc vallonné faisait autrefois partie de la résidence de campagne des moines de Sainte-Geneviève, qui occupaient ces terres depuis 1109. Mais leur patrimoine fut démantelé après la Révolution, comme l'ensemble des biens du Clergé. Après être passé de mains en mains, le domaine, considérablement réduit au fil des années, a été cédé à la ville en 1977. Platanes, érables, frênes, tilleuls, et marronniers, côtoient plus de soixante-dix arbres d'essences exotiques.

SERVICES



+ Un calendrier des floraisons dévoile les curiosités botaniques du moment, à chaque entrée du parc





Jardiner dans les rues de Paris, c'est permis !

Avec l'opération « du vert près de chez moi » et le budget participatif, les Parisiens sont nombreux à exprimer leur envie de développer et renforcer la place de la nature dans la ville. Si vous rêvez de devenir le jardinier de votre quartier, le permis de végétaliser est fait pour vous ! Il vous permet de disposer d'un site de votre choix, et surtout, de vous occuper vous-même de ce petit bout de jardin inédit.

Comment demander son permis ?

La démarche est simple ! La demande se fait en quelques clics :

- Déposez votre demande accompagnée de votre projet (toutes vos idées sont les bienvenues) ;
- Dans un délai d'un mois, vous recevez votre permis ;
- Un kit de plantation comprenant de la terre végétale et des graines peut vous être fourni sur demande ;
- Vous signez la charte de végétalisation qui vous engage à utiliser des plantes locales et mellifères favorisant la biodiversité de Paris, à ne pas recourir à des pesticides et à veiller à l'esthétique et à l'entretien de vos plantes et supports.
- Le permis est délivré au porteur de projet pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement.

À vous de jouer ! Faites votre demande sur : www.paris.fr/permisdevegetaliser



Permis de végétaliser Place Léon Deubel

LES JARDINS PARTAGÉS

Les jardins partagés sont des jardins créés ou animés collectivement par des habitants - généralement par le biais d'une association à but non lucratif -, accessibles au public, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités de jardinage, culturelles ou éducatives.



Un jardin potager partagé géré par l'association "**Les Jardins de l'Orée du Bois**" a été créé en 2016 à l'intérieur du square Alexandre et René Parodi. Une quinzaine de parcelles ne cessent d'être bêchées, semencées et arrosées par les habitants du 16^e arrondissement.

Une école du quartier a déjà participé à plusieurs ateliers en profitant de la dimension pédagogique que Les Jardins de l'Orée du Bois souhaite se donner.

Pour participer à ce beau projet, vous pouvez contacter l'association par e-mail : valerie_fobe@yahoo.fr

CETTE LETTRE DES QUARTIERS EST LA VÔTRE !

Des remarques? des idées?
N'hésitez pas à faire part de vos suggestions via l'adresse mail suivante : conseilsdequartier16@paris.fr

«le jardin de Nour»

Un nouveau jardin partagé va bientôt ouvrir ses portes au Parc Sainte Péline. Le site accueillera également un jardin pédagogique, ainsi qu'un espace détente. Ce projet est porté par l'association *Nour* qui en assurera la gestion et l'animation. Vous pouvez les contacter par mail noursolidarite@gmail.com